

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **13 (1877)**

Heft 14

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

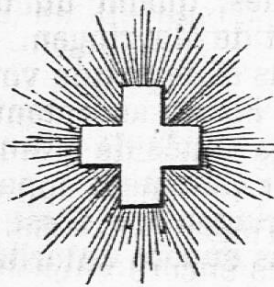
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 JUILLET 1877

XIII^e Année.

N^o 14.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Revue de la presse pédagogique et relations de l'*Educateur* à l'étranger : Espagne (suite). — Quelques conseils pratiques. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Variétés. — Nominations.

Revue de la presse pédagogique et relations de l'ÉDUCATEUR avec l'étranger : Espagne.

(Suite.)

Tels sont les arguments d'Emilio Castelar, l'ancien président de la République espagnole, débités avec cet accent chaleureux qui entraîne et avec toute la sonorité castillane. Mais l'éloquence ne manque pas non plus au président actuel du cabinet du roi Alphonse XII, et, dans sa réponse, Canovas de Castillo s'est élevé quelquefois presque à la hauteur de son redoutable adversaire. Nous traduisons son discours comme celui de son célèbre contradicteur, tantôt en l'abrégéant, tantôt avec ses propres paroles : « Je maintiens (ainsi s'exprime M. Canovas) qu'il est absolument » nécessaire à l'éducation de la jeunesse qu'elle se fasse d'après » les principes fondamentaux de la nation au sein de laquelle » elle a vu la lumière. Je soutiens que la modification de ces » principes pour les faire servir ensuite à la transformation de » la nation ne doit se faire que plus tard et en dehors des insti-

» tutions établies par l'Etat et payées par lui. Je soutiens que
» c'est la véritable doctrine libérale et qui concilie le respect de
» la liberté individuelle avec celui des traditions nationales qui
» constituent la patrie. Quand on parle de liberté d'enseignement,
» c'est de la liberté de parler aux adultes, aux hommes en pleine
» possession de leur intelligence et capables de recevoir le déve-
» loppement qui leur ouvre les horizons de l'avenir. Cette liberté
» là, M. Castelar sait que personne ne la lui dénie. Mais on vou-
» drait que les sommes que paie l'immense majorité de ce pays
» servent à détourner du courant national l'enseignement de l'en-
» fance, c'est-à-dire de cet âge qui n'a pas conscience de sa li-
» berté, ni le jugement nécessaire pour apprécier les choses, et
» que le dépôt de la patrie fût offert en sacrifice à quelques rê-
» veurs. Une pareille liberté serait une oppression morale de la
» majorité par une infime minorité de la nation. Que ceux qui
» veulent autre chose que ce que nous avons érigé des chaires
» libres où on ne soit pas contraint d'aller les entendre pour
» solliciter ou obtenir un poste de l'Etat.

» Vous parlez de la liberté dont jouit l'enseignement en cer-
» tains pays. Cette liberté a cependant ses limites; elle ne va pas
» par exemple jusqu'à tolérer la prédication ouverte de l'a-
» théisme, de l'immoralité, de l'abolition de la propriété. Il est
» vrai qu'il existe en Allemagne une grande liberté pour la science
» et les idées. Elle est possible là, parce que devant le roc im-
» mobile où le pouvoir est assis dans ce pays, toutes les opposi-
» tions viennent expirer comme des vagues impuissantes; parce
» que contre la monarchie militaire de l'Allemagne se brisent
» toutes les théories et tous les rêves des utopistes. La philoso-
» phie allemande elle-même, dans ses plus audacieuses néga-
» tions, n'a-t-elle pas toujours respecté la royauté et les institu-
» tions existantes?

» Si nous avions chez nous un Etat ainsi constitué et comme
» il n'y en a point au sein des races latines, si nous avions une
» conception de l'Etat qui aurait ainsi pénétré les esprits et les
» consciences, il n'y aurait aucun métaphysicien à redouter, fut-
» il un Fichte, un Hegel ou Kant. Oui, Messieurs, les métaphy-
» siciens allemands ont toujours courbé le front devant le gou-
» vernement comme symbole de la réalité du pouvoir et comme
» revêtu d'un caractère sacré et supérieur aux oscillations des
» partis, des doctrines scientifiques, de leurs hypothèses et
» de leurs spéculations?

» Lorsque le pouvoir est fort, il peut tolérer la discussion de
» bien des choses qu'il serait périlleux de laisser mettre en

» question lorsque l'Etat est faible. Nous avons vu cela en Espagne
» sous le régime de Philippe II, de Philippe III et même de Phi-
» lippe IV, où la doctrine du régicide était librement discutée
» dans les universités.

» Aucune nation moderne ne pourrait permettre une semblable
» discussion. Quand on est sûr que les idées ne dépasseront pas
» la région des abstractions, la tolérance est facile. Mais il n'en
» est plus de même quand elles ont un caractère immédiat de
» réalisation. Il n'y a alors de salut que dans la résistance que
» leur oppose le pouvoir. Je suis sûr que s'il y avait un Galilée
» parmi les novateurs nous serions des premiers à reconnaître
» ses mérites. Je ne suis hostile qu'à ce système d'instruction
» qui prétend que toute science puisse être exposée à des jeunes
» gens hors d'état de les accepter avec réflexion et de les re-
» pousser avec connaissance de cause et qu'on les impose à ceux
» qui sont tenus de suivre les cours pour arriver à une carrière.
» L'exemple cité par M. Castelar d'un cours professé à Paris sur
» la Constitution des Etats-Unis n'est pas concluant, car un cours
» semblable ne rencontrerait aucune opposition sous le gouver-
» nement actuel. Nous n'avons jamais pensé à attaquer la science
» ni à faire le procès au talent que nous respectons autant que qui
» que ce soit. Ce que nous attaquons, c'est l'audace substituée
» au talent et le cynisme dans la manière d'exposer une doctrine.
» La vraie science n'a pas besoin de recourir à des pareils pro-
» cédés. M. Castelar n'a-t-il pas lui-même reconnu qu'elle avait
» des limites et l'obligation par exemple de respecter la morale.

Les idées de Canovas, représentant celles de la majorité dans le
gouvernement comme au sein de la nation, l'ont emporté à la grande
satisfaction même de ces journaux pédagogiques, qui, pareils aux
Annales de l'enseignement, se montrent en général favorables à
tous les progrès scolaires proprement dits. Ces progrès sont réels.
Le ministère de l'intérieur déploie les plus louables efforts pour
faire payer aux instituteurs leurs traitements et les arrérages qui
leur sont dus; car comme nous avons eu l'occasion de le dire dans
l'étude que nous avons publiée sur l'état de l'instruction publique
dans la patrie de Castelar, la république les laissait mourir de
faim. C'était la suite du triste décret du gouvernement provisoire,
qui abandonnait tout ce qui regardait l'enseignement primaire
aux municipalités (*Ayuntamientos*). Aujourd'hui, du moins, les
instituteurs, en général, ne meurent plus de faim. Mais il ne faut
pas croire que toutes les municipalités fussent converties ou
s'exécutent de bonne grâce, témoin le fait rapporté dans les
Annales de l'enseignement, d'un Alcade (syndic ou maire) de

Sainte-Eulalie (Logrono) qui, en février 1876, a percé de dix-huit coups de poignard l'instituteur qui insistait pour être payé. Un autre alcade, moins féroce, mais non moins hostile, a rassemblé la municipalité pour l'empêcher de payer à l'instituteur son dû et pour l'engager à réduire le traitement déjà minime de ce dernier. Ailleurs, dans la province d'Orenze, on a fait par économie, de l'instituteur, le crieur public de l'endroit, qui a 500 âmes. Ailleurs l'instituteur est payé en pommes de terres, l'un d'eux même, en sardines. Aussi demande-t-on que le Ministère actuel suive l'exemple de son prédécesseur Zorilla, qui avait établi que l'Etat payerait les instituteurs, sauf à se récupérer sur les communes. Les instituteurs espagnols, suivant une statistique publiée par les *Annales de l'enseignement*, sont au nombre de 26000. Une société de secours mutuels a été établie parmi eux et marche assez bien à ce qu'il paraît.

Une preuve que, malgré tous les obstacles, l'instruction publique fait des progrès, c'est, à part le grand nombre de feuilles pédagogiques que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner, celui des livres scolaires qui s'éditent sur les divers points de la péninsule.

Un des principaux, sinon le principal écrivain pédagogique, est toujours Don Marianô Carderera, dont les ouvrages ont été l'objet d'une distinction flatteuse à l'exposition de Philadelphie et qui, en Espagne même, lui ont valu la croix de l'ordre de Charles III. Les principaux de ses écrits sont un *Cours de pédagogie*, publié à Tarragone, un *Dictionnaire d'éducation et de méthodes*, un *Guide du Maître ou Pédagogie pratique* et la *Pédagogie à l'exposition de Londres*. Il a rédigé les *Annales de l'enseignement* et plusieurs feuilles pédagogiques formant 26 volumes. Dans quelques-uns de ses ouvrages, M. Carderera a eu pour collaborateur Don Joaquin Avendanô.

On a traduit dernièrement en espagnol un ouvrage sur Pestalozzi dont l'auteur original n'est pas indiqué. Les amis de l'éducation en Suisse n'apprendront pas sans un extrême plaisir que les livres du P. Girard vont être répandus aussi en Espagne; c'est le cas du moins pour son ouvrage sur l'*Enseignement régulier de la langue*, qui a paru à Valence, traduit par les soins de Don Prudente Solis y Miguel, professeur à l'école normale de Valence¹.

C'est le numéro des *Annales de l'enseignement* du 10 décembre

¹ De la Enzenanza regular de la lengua materna en las escuelas y la familia por el padre Girard, antigua proefecto de la escuela francesa de Friburgo en Suiza, obra premiada por la academia francesa traducida-al Castellano de la cuarta Edicion por Don Prudente Solis y Miguel. Valencia 1876.

qui nous apporte cette joyeuse nouvelle. Un autre fait réjouissant pour l'avenir de l'instruction publique, dans la péninsule, c'est celui de l'établissement de jardins d'enfants et même d'une chaire de pédagogie, destinée à propager le système, et créés sous les auspices du ministre Toréno. Un écrivain espagnol, des plus compétents dans la matière, selon les *Annales* de Madrid, M. Lopez Catalan, a publié divers écrits relatifs à cette institution.

Parmi les feuilles espagnoles que nous avons du plaisir à lire, il y a le *Profesorado* de Grenade, rédigé par Don Xavier Cobos. Dans une de ces livraisons, l'opportunité de la création d'une chaire destinée à la pédagogie des jardins d'enfants est contestée, non sans quelque fondement, malgré l'excellence de la chose en elle-même, si, comme le dit M. Cobos, cette création a été imaginée en vue d'une personne (hecha, al parecer, en beneficio d'una sola persona). Mais cette institution, selon M. Cobos et le *Moniteur* de Barcelone, aurait encore l'inconvénient de répugner aux sentiments du pays en introduisant une nouveauté d'un avantage douteux. « Montesino, Carderera, » Avendano, Benito, dit la feuille andalouse que nous traduisons, ont formé une science véritablement espagnole. Pour » quoi cette démangeaison d'imiter les pays étrangers, tantôt la » pédagogie allemande, tantôt la pédagogie française, aujourd'hui » Rousseau, demain madame Carpentier, après-demain » Fröbel. »

Cette même feuille s'élève avec plus de raison contre les pernicieux effets d'une culture trop précoce de l'intelligence et la manie des pères et des mères de famille de faire briller leurs enfants, d'où résultent souvent les plus graves perturbations de l'organisme et une altération du cerveau, démontrée par le docteur Haslam.

Des numéros de cette année du *Profesorado* nous n'en avons reçu que trois, ceux de mars entr'autres, où il est parlé d'*Hygiène scolaire* et de la *biographie* de Pestalozzi.

Un autre journal scolaire espagnol, le *Monitor de l'Ensenanza*, qui sort des presses de M. Bastino, à Barcelone, a aussi cessé de nous être envoyé. En revanche nous avons reçu plusieurs numéros de la *Reforma* de Madrid, journal qui en est à sa 5^e année d'existence et dont les tendances sont hostiles aux *Annales de l'Enseignement*, au sujet desquelles elle croit devoir dire que jamais Castelar n'en a été le collaborateur. Nous y avons remarqué un article assez curieux sur l'*état de l'instruction dans les divers pays du monde*. La *Reforma* rappelle entr'autres que les idées de Pestalozzi avaient percé en Espagne au commence-

ment de ce siècle et qu'un institut pestalozzien s'ouvrit à Madrid le 4 novembre 1806. Mais il ajoute que sous le règne de Ferdinand VII, où la *faculté de penser passait pour une fatale manie*; on remplaça les *créations d'écoles* par les *combats de taureaux*, en dépit des décrets des Cortès de 1820.

Bien que les évêques d'Almería et de Girone aient donné des marques de sollicitude pour les écoles, le premier en leur cédant un vaste local, le second en patronant les écoles du soir, la *Reforma* ne croit pas à la bienveillance du clergé et l'appelle au contraire l'ennemi le plus décidé des écoles, où il voudrait ne voir régner que le catéchisme. C'est à propos d'un article sur les examens, dont plusieurs traits pourraient s'appliquer aussi aux écoles de certains cantons suisses.

Les résultats des examens, dit la feuille de Madrid, sont très différents. Ou les examinateurs pleurent de tendresse ou ils se déchainent contre le maître si l'élève a bronché dans ses réponses. Pas de milieu. La *Reforma* nous apprend qu'il y a en Espagne des maîtres d'écoles normales (ceux de Lérída en Catalogne), qui sont suspendus de leurs fonctions comme suspects de spiritisme, et qu'un évêque, celui de Minorque, a défendu d'admettre dans les écoles les filles des familles dissidentes ou non catholiques, ce qui excite aussi l'indignation du journal scolaire des îles Baléares, *El magisterio balear*, d'où l'on peut conclure que la presse au moins est libre dans ce pays.

La *Reforma* fait remarquer à ce sujet que l'évêque de Minorque outrepassa ses droits en intimant une défense de ce genre aux instituteurs, et estime que ceux des instituteurs qui se conformeraient aux directions du prélat se mettraient en contravention contre la loi, les instituteurs n'ayant, d'après celle-ci, d'ordres à recevoir que des Recteurs et des Juntas (autorités municipales).

La *Reforma* enfin nous donne les noms des professeurs qui ont quitté, volontairement ou non, les fonctions du professorat à l'université centrale de Madrid. Ce sont MM. Castelar, Salmeron, Figuerola, Azarate, Madrazo, Moret, Giner de los Rios, Merelo et d'autres, qui tous, selon la dite feuille, figuraient à la tête du mouvement scientifique de la nation. Il n'en est pas de même, aux yeux de la *Reforma*, des pédagogues du crû qui ne sont pour elle que des maniaques (*aficionados*) fléau des sciences et des arts. Il est aisé de voir que la passion politique l'emporte ici sur la justice. Mais ce qui donnerait raison à la *Reforma* dans son appréciation générale de la situation des esprits en Espagne, c'est le nouvel essor donné à la tauromachie, c'est-à-dire à l'affreuse

passion des combats de taureau que les hommes éclairés ont toujours cherché à éteindre en Espagne et qui vient de recevoir une consécration solennelle, à Madrid même, par la participation de la plus haute noblesse, non seulement comme spectatrice, mais comme actrice dans le drame sanglant. Tant que l'Espagne en sera là, on ne peut fonder un grand espoir sur le progrès de la civilisation et de l'humanité dans la péninsule, bien que ce pays ait toujours été la terre des contrastes. A. DAGUET.

Quelques conseils pratiques.

La profession d'instituteur est aussi difficile que délicate, elle demande, pour être exercée avantageusement, beaucoup de tact, de prudence et surtout de dévouement.

Le peu d'indépendance dont nous jouissons est la principale cause des nombreux obstacles et des embarras sans nombre que nous rencontrons sur notre chemin. En France, les services accessoires attribués à l'instituteur sont souvent pour lui la source de bien des déboires. Serviteur du maire, en sa qualité de secrétaire de la mairie, et du curé, qu'il assiste à l'église, il ne peut se flatter de concilier facilement les exigences de ces fonctions que si les représentants de l'autorité civile et de l'autorité religieuse vivent en bonne harmonie. Dans la libre Helvétie, où la plupart des cantons accordent aux éducateurs de la jeunesse des traitements qui les dispensent de se livrer à des travaux presque toujours nuisibles à l'école, ces difficultés se rencontrent plus rarement. En retour, nous avons entendu bien des régents se plaindre de la composition des commissions scolaires et des tracasseries qu'elles leur créent quelquefois. Les observations que nous allons présenter pourront donc s'appliquer aux instituteurs des deux pays.

La prudence conseille à l'instituteur de se renfermer strictement dans ses attributions. Il est et doit se montrer, avant tout, homme d'école. Sa grande, son unique préoccupation, l'objet de tous ses soins, le but vers lequel doivent tendre tous ses travaux et tous ses efforts, est l'instruction et l'éducation de la jeunesse. Il doit subordonner ses moindres actions à cette grande et noble mission. Les occupations multiples dont il est chargé peuvent même lui fournir des moyens efficaces pour imprimer une marche progressive à l'instruction populaire dont il est le vulgarisateur.

Il serait à désirer que l'instituteur entretînt de bons rapports avec les parents de ses élèves, aussi bien qu'avec les autorités

civiles et religieuses de sa commune. Nous savons par expérience (qui ne le sait ?) que c'est chose assez difficile ; malgré toute la bonne volonté dont nous disposons, nous n'arrivons pas toujours à ce résultat. Lorsqu'on est obligé de servir tout le monde, il serait téméraire de se flatter de ne déplaire à personne.

« Fais ce que dois, advienne que pourra. »

Telle doit être notre devise. Il est nécessaire que nous nous traçons une ligne de conduite, une règle fixe, invariable.

Un homme très respectable me disait ces jours derniers : « J'aime un instituteur qui fait parler de lui, car si on se plaint de sa sévérité, de ses exigences, c'est pour moi la preuve qu'il s'occupe, qu'il fait son devoir. » Il est certain que nous devons peu nous inquiéter des jugements que peuvent porter les parents sur notre manière d'enseigner et sur les leçons ou les devoirs que nous donnons à leurs enfants. Si nous admettions le contraire, nous serions bientôt assaillis par les réclamations de gens qui ont rarement qualité pour juger sainement des choses de l'école. L'un viendrait se plaindre du trop de leçons, l'autre du peu ; celui-ci nous prierait de ne pas enseigner l'histoire, celui-là nous prouverait que la géographie est inutile, etc. Nous connaissons un instituteur zélé qui a été dénoncé à ses supérieurs comme retenant ses élèves au-delà de l'heure réglementaire. L'administration, sans blâmer ce maître, ne l'a pas approuvé ouvertement. Nous avons un programme, un tableau d'emploi et de distribution du temps, nous devons nous y conformer et le suivre ponctuellement ; sauf de rares exceptions, nous ne devons pas nous en écarter.

Quant à savoir si nous devons exiger la même somme de travail de tous nos élèves, c'est à nous et à nous seuls d'en juger. Nous connaissons les enfants qui nous sont confiés mieux que personne ; mieux que les parents nous savons ce que nous pouvons exiger de chacun d'eux. Si une maman trop bonne venait nous prier de dispenser son bébé d'un devoir ou d'une leçon, nous aurions à examiner si cette mère nous apporte un motif légitime à l'appui de sa demande ou si, au contraire, sa démarche est dictée seulement par une trop grande faiblesse ou une indulgence mal placée envers son enfant. Dans le premier cas, nous aurions tort de nous montrer inflexibles ; l'enfant, comme le maître, ne peut faire l'impossible. Dans le second cas, au contraire, nous ne devrions pas céder ; sans avoir trop l'air d'aller contre les volontés de la maman, il faudrait tâcher de l'amener, nous ne dirions pas de suite, mais progressivement, à reconnaître qu'elle gâte son enfant et qu'elle a tort de venir intercéder pour lui. Si, mal-

gré les ménagements dont nous aurions usé envers elle, nous avons blessé ses susceptibilités, si même nous en avons fait une ennemie, nous en prendrions facilement notre parti, car nous aurions la conscience d'avoir fait notre devoir.

La fermeté est une qualité nécessaire à l'instituteur ; celui qui ne la possède pas est rarement en état de remplir utilement la mission qui lui est confiée. Nous devons être justes, mais fermes ; c'est à cette condition que nous aurons une bonne école et que nous nous ferons aimer des enfants et estimer des parents.

Un Instituteur français.

Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

DICTÉES

Cours moyen.

6^e DICTÉE. — LE LEMMING

Le lemming est un *curieux*¹ petit animal du genre des *campagnols*². Il *habite*³ les montagnes de la Laponie, où chaque famille se creuse un *terrier*⁴. A des époques *irrégulières*⁵, et, à ce qu'il *paraît*⁶, surtout avant les hivers rigoureux, dont ils semblent avoir le *pressentiment*⁷, les lemmings se réunissent en troupes immenses dans *certains*⁸ *cantons*⁹ et émigrent en masse vers une contrée où les *attend*¹⁰ une saison moins *pénible*¹¹ à supporter. Formés en colonnes serrées et qui semblent marcher parallèlement les unes aux autres, ils se *dirigent*¹² en ligne droite vers le but de leur voyage. Rien ne les *arrête*¹³ : les fleuves sont passés à la nage, les montagnes sont gravies. Toute la nuit et le matin ces animaux marchent ; ils *campent*¹⁴ dans la journée, et malheur au *champ*¹⁵ sur lequel ils se sont arrêtés : tout y est rasé comme par le feu. Ces voyages sont quelquefois très longs, et c'est à peine si un centième peut regagner sa patrie primitive, tant les bêtes de proie en font un terrible carnage.

VULLIET. (*Géographie physique illustrée*).

Observations. ¹ Le mot *curieux* a deux significations assez distinctes. Il désigne, comme ici, ce qui est singulier, original, ou bien la personne qui s'occupe trop des affaires de son prochain. ² Le *campagnol* est un rongeur un peu plus petit que le rat. ³ Le verbe *habiter* veut un complément direct, on habite une maison plutôt que dans une maison. ⁴ *Terrier*, vient de terre, c'est un trou creusé dans la terre, on nomme aussi *terriers* des chiens à jambes courtes dressés à chasser dans les terriers. ⁵ *Irrégulier*, dérive du mot règle ; une chose irrégulière, c'est celle qui n'est pas conforme à la règle. ⁶ *Il paraît*, est ici un verbe impersonnel, le pronom *il* n'est pas celui de troisième personne du singulier,

mais un pronom indéfini, d'une sens vague et indéterminé. ⁷ *Pressentiment*, un sentiment inexplicable que l'on a d'une chose avant que rien ne puisse la faire prévoir. ⁸ *Certain*, comme plusieurs autres adjectifs, a un sens tout à fait différent selon qu'il est avant ou après le substantif. Tous ces adjectifs; honnête, grand, galant, bon, etc., placés après le substantif, ont leur sens le plus exact, le plus littéral; tandis que quand ils précèdent le substantif ils ont un sens figuré, de convention. *Certain* fait signifie un fait particulier, peu connu; un *fait certain*, c'est un fait sûr, incontestable. ⁹ *Canton*, signifie proprement portion de territoire, de pays. Dans un sens plus restreint, c'est le nom de chacun des Etats qui forment la Confédération suisse. ¹⁰ Le verbe *attend* a pour sujet *une saison*. ¹¹ *Pénible* se forme irrégulièrement sur le mot peine, tandis que l'adjectif *peiné* est régulier. ¹² *Diriger* est de la famille de *direct*, *directeur*, *direction*, tous mots qui ne doublent pas l'r, il ne faut donc pas doubler l'r de *diriger*, comme beaucoup le font. ¹³ *Arrête* a pour sujet *rien*, substantif indéfini. ¹⁴ *Camp*, *champ*, et tous leurs nombreux dérivés sont de même famille.

COMPOSITION.

Sur le 7^{me} sujet proposé, le pain, nous avons reçu de l'école de Bernex des travaux très intéressants, quelques-uns trop bien faits pour être l'ouvrage des élèves qui les ont signés. C'est ainsi que Jacques Jappé, Joséphine Huissard et Mathilde Maréchal, ont leur première page absolument identique. De longues phrases sont textuellement les mêmes dans la composition de Mathilde Maréchal et dans celle de Clémentine Foëx, qui semble tirée d'un cours d'économie domestique. Dans la plupart de ces compositions, il y a trop de termes techniques, pour un travail de cette nature, où tout doit être naturel et simple comme le sujet. L'élève doit dire ce qu'il voit et ce qu'il connaît. Or, ce n'est ni à la boulangerie ni dans sa famille que l'enfant entend les mots *gluten*, *panification*, *odeur vineuse du levain*, *alcool*, *acide acétique*, *acide lactique*, etc.

Les compositions qui nous paraissent être le plus consciencieusement des travaux d'élèves, sont celles de Hortense Marin, qui raconte tout simplement comment on fait le pain; malheureusement, il y a encore un peu trop de théorie sur les effets de la levûre de bière, sans cet oubli nous la donnerions tout entière; celle de Pierre Sannet, qui cependant nous dit aussi que la levûre de bière n'est autre chose que du *gluten de farine d'orge*, etc.; celle de Jul's Compagnon qui, malgré quelques imperfections témoignant qu'il l'a faite lui-même, donne des idées très justes du pain et de sa fabrication.

Il est bon d'engager les élèves à ne pas chercher dans les livres les éléments de leurs compositions. lorsqu'ils n'ont qu'à ouvrir les yeux pour les voir autour d'eux. Le goût de l'étude est sans doute une bonne chose, mais l'esprit d'observation vaut encore mieux; ce qu'on a trouvé soi-même ne s'oublie pas, mais produit par la réflexion des trésors inappréciables de connaissances variées.

Même lorsqu'on permet à l'élève de tirer des idées d'un livre, il faut qu'il s'efforce de les reproduire sans se servir des mots techniques, afin que l'on puisse juger s'il a bien compris ce qu'il dit. D'ailleurs, tous les

auteurs s'accordent à recommander de laisser les termes techniques pour les travaux spéciaux à chaque domaine des sciences, tandis que, dans leurs écrits qui s'adressent à tout le monde, les savants mêmes font bien de n'employer que des expressions que les plus profanes comprennent.

Puisque nous avons tant parlé d'emprunts, nous reproduirons aujourd'hui la composition de Henri Chevalier, dont telle phrase se retrouve textuellement dans celle de Louisa Chevalier, tandis que les deux auteurs sont en complet désaccord sur l'ancienneté des perfectionnements apportés à la fabrication du pain. Ce qui nous fait choisir le travail de H. Chevalier, c'est son aperçu historique, qui pourra intéresser quelques élèves. On remarquera que H. Chevalier passe trop rapidement sur la préparation du pain et son usage.

Nous aurions aimé recevoir un travail où l'on aurait montré le pain comme l'aliment indispensable ; le pain désigne souvent le nécessaire pour subsister : gagner son pain, le pain quotidien, manquer de pain, etc. C'est, en effet, l'aliment le plus général de tous les peuples de l'Occident, celui dont on se rassasie le moins, ou dont on sent le plus la privation. Il y avait, dans ce sujet, beaucoup d'idées générales fort intéressantes.

LE PAIN.

Sommaire. Temps où remonte l'invention du pain ; céréales avec lesquelles on le fabrique ; transformation des graines en farine ; cuisson de cette dernière.

Développement. L'art de faire le pain a dû être inventé à différentes époques dans les différents ¹ pays à mesure que l'homme s'est éloigné de l'état de barbarie. Les livres saints apprennent que les Hébreux connaissaient le pain du temps d'Abraham, mais il est probable que ce n'était encore qu'une simple galette. Le même peuple était beaucoup plus avancé au siècle de Moïse, puisqu'alors il savait faire le pain avec ou sans levain dont ² il avait peut-être appris la fabrication pendant son séjour en Egypte. Chez les Grecs on attribuait l'invention, ou plutôt l'importation des procédés de panification à Pan ou à Cérès. Quant aux Romains, on croit qu'ils ne les connurent qu'après les grandes invasions gauloises. Dans tous les cas, ils acquirent en très peu de temps une grande habileté.

Le pain paraît avoir été introduit dans la Gaule par les Grecs de Marseille, et l'on suppose que c'est de ce pays que son usage se répandit peu à peu dans le nord de l'Europe.

Ce sont les Gaulois qui ont eu les premiers l'idée de remplacer le levain ordinaire par la levûre de bière. Au reste, quoique tous les peuples qui précèdent connussent parfaitement le moyen de faire lever la pâte, ils n'en conservèrent pas moins une certaine prédilection pour le pain sans levain, et ce goût se maintint jusqu'au XIV^e siècle.

Toutes les céréales peuvent servir à faire du pain, mais le pain par excellence est celui de froment. A diverses époques, on a aussi essayé de panifier la pomme de terre, les châtaignes, les marrons de l'Inde, les graines de diverses légumineuses, la citrouille, les glands, etc., etc.

Le grain étant récolté, on le donne au meunier. L'art du meunier comprend trois opérations distinctes : le nettoyage, la mouture et le blutage.

1. Par le nettoyage, on débarrasse le blé de la terre, du sable, de la poussière qui peuvent y adhérer, et même de certaines parties du grain, telles que les germes et la balle qui, arrachées par la meule, passeraient au tamis et se mêleraient à la farine.

2. Dans la mouture, on ne se propose pas de réduire le grain en poudre, mais seulement de l'écraser, afin que les enveloppes ligneuses qui constituent le son, et qu'on regarde comme impropres à la panification, restent en lambeaux assez grands pour ne pas passer au tamis, ce qui doit en faciliter la séparation d'avec les parties utiles.

3. Le blutage consiste à isoler, au moyen de tamisages, les différentes matières qui le ⁵ constituent. Outre la farine et le son, il donne des gruaux qui sont formés à la fois par des parties superficielles du noyau farineux et des parties colorées provenant des enveloppes, surtout de celles qui remplissent la fente du grain. Ils sont blancs ou bis, suivant qu'ils ont l'une ou l'autre de ces origines ⁴.

Le blé étant ainsi converti en farine, les ménagères mélangent une petite quantité de cette dernière avec un morceau de vieille pâte réservé de la fournée précédente, elles délayent cela avec de l'eau, et le tout ayant fermenté pendant deux ou trois heures, elles le pétrissent avec de la nouvelle farine et de l'eau, puis, après un certain temps, elles font cuire cette pâte au four, pour l'en ressortir ensuite sous forme de pain.

Observations. ¹ On aurait pu remplacer une fois *différent* par *divers*. ² L'antécédant du mot *dont* n'est pas clairement exprimé, est-ce *levain*? dans ce cas, il faudrait *usage* au lieu de fabrication. Si c'est *pain*, il faudrait rapprocher ce mot du pronom relatif. ³ Il faut dire *constituent le grain*, plutôt que d'employer le pronom lorsque le mot qu'il remplace est trop éloigné. ⁴ Cette énumération par 1, 2, 3 ne convient pas à un exercice de composition ; il faut indiquer les subdivisions du sujet en suivant un bon plan et faisant les transitions naturelles de la succession des faits.

11^e sujet proposé. — LETTRE. — *Sommaire* : Une tante d'un certain âge, dans une position aisée, un peu originale, sévère, mais bonne personne au fond, avait pris en affection votre frère et l'aidait à poursuivre ses études en payant une partie de la dépense. Jusqu'ici votre frère, par son application, avait récompensé la tante de ses bontés ; mais tout-à-coup il a cessé de travailler pour fréquenter de mauvaises compagnies. Ses examens ont été si mauvais qu'il n'a pas été promu. Il n'ose l'écrire à la bonne tante ; vos parents ne peuvent le faire non plus ; c'est vous qui devez accomplir cette mission pénible.

Cette lettre demande beaucoup de soins, de tact et de délicatesse. Il faut dire la vérité, mais la dire avec l'amour d'un frère ou d'une sœur. Il faut bien tenir compte du caractère et de la position de la personne à qui l'on s'adresse, afin de gagner la cause qu'on plaide, en s'insinuant

doucement dans les bonnes grâces de cette personne et la disposant à ne pas être trop sévère dans le jugement du coupable que vous lui dénoncez.

ARITHMÉTIQUE.

Cours moyen.

Nous reprenons la suite de notre cours (voir prob. XIV); au calcul des mesures de longueur.

PROBLÈMES.

XVIII. Un marchand tailleur achète m. 56,4 de drap à 15 fr. 45 le mètre; mais on ne lui expédie que m. 46,8; combien doit-il encore donner s'il avait déjà payé le tiers de sa commande?

XIX. Un voyageur qui a marché 47 jours, et 8 heures par jour, a fait 257184 décamètres. On demande combien il a fait de mètres par seconde, combien de décamètres par minute, d'hectomètres par heure, de kilomètres par jour, et de myriamètres en tout.

Cours supérieur.

PROBLÈME

XII. Sachant que pour des pendules inégaux la durée des oscillations est proportionnelle à la racine carrée de la longueur, on demande de résoudre le problème suivant : Un régulateur avance de 10 secondes en 24 heures, de quelle quantité doit-on allonger son pendule pour le faire battre exactement la seconde? La longueur du pendule battant la seconde à Paris est de m. 0,993866.

(Proposé par M. Farron.)

GÉOMÉTRIE

Solution du problème IX, page 160.

Une équerre est un triangle rectangle. On a un triangle rectangle lorsque la somme des carrés de deux des côtés égale le carré fait sur le troisième, c'est-à-dire, en prenant pour côtés 3, 4, 5 mètres, ou 6, 8, 10 m., ou 9, 12, 15, etc. Il suffit pour avoir une équerre de faire sur une corde des divisions égales, 12, 24, 36, de lier les deux extrémités et de planter les jalons pour marquer les longueurs 3, 4, 5, etc., des côtés.

Réponse au problème X, page 172 : 117,4543, soit 118 brouettées; poids de chacune, kg. 134,995.

Solution : Volume du tas de terre, $2,7 \times 1,8 \times 2,25 = 10,935$ m. c.

Contenance de la brouette = $\frac{H}{3} (B + b + \sqrt{B \times b})$

Base supérieure $0,75 \times 0,5 = 0,375$

Base inférieure $0,45 \times 0,3 = 0,135$

Moyenne proportionnelle $\sqrt{0,375 \times 0,135} = 0,225$

Somme = 0,735 m. q.

Contenance = $\frac{0,735 \times 0,38}{3} = 0,0931$ m. c.

Nombre de brouettées = $10,935 : 0,0931 = 117,4543$ brouettés.

Poids d'une brouettée $0,0931 \times 1000 \times 1,45 = 134,995$ kg.

Nous avons reçu la réponse juste de MM. O. Rosat, à la Rippe; Théobald, à Soulce; Lombard, à Genève; de sept élèves de l'école secondaire de Bernex: P. Sannet, J. Jappé, J. Compagnon, H. Chevalier, Louisa Chevalier; Mathilde Maréchal; Alexandrine Coquet.

PROBLÈME

XII. Chercher le volume d'un tronc de pyramide à base rectangulaire sans extraire une racine carrée et en le décomposant seulement en deux corps équivalents, sachant que la longueur de la grande base est 6 mètres, et la largeur 3 m.; la longueur de la petite base est 4 mètres et la largeur 2 mètres. La hauteur du tronc est de 3 mètres.

Proposé par M. Veillard, à Panex (Ollon).

ALGÈBRE

PROBLÈME.

III. Un tonneau contient a litres de vin. On tire un litre de vin que l'on remplace par un litre d'eau, puis un deuxième litre que l'on remplace par un litre d'eau, et ainsi de suite. Quelle quantité de vin contiendra encore le tonneau après n opérations de ce genre.

(Proposé par M. Chochard, à Sonvillier).

CHRONIQUE SCOLAIRE

ARGOVIE. — On se rappelle ce que nous avons dit dans notre numéro 18 (p. 128) de la mort d'un orphelin à l'asile de Zofingue et de la cruauté du jeune directeur de cet établissement qui aurait occasionné la mort de cet enfant. Or, ce fonctionnaire ayant été acquitté par le tribunal de district de Zofingue, il y a tout lieu de croire qu'on a singulièrement exagéré la culpabilité de la direction. Il paraît même que la haine privée d'un personnage de la localité, n'aurait pas peu contribué à jeter de l'odieux sur le chef de l'asile qui n'a pas 23 ans comme nous l'avons dit par erreur, mais 26 ans révolus, selon les renseignements exacts qui nous viennent de l'Argovie. Quand nous avons élevé la voix contre un acte de barbarie qui nous était attesté par des personnes dignes de foi, établies dans le canton d'Argovie, c'est l'amour de l'humanité qui nous faisait parler. Ce même amour nous fait parler aujourd'hui en faveur de M. Heusch.

VALAIS. Le 26 avril dernier la société pédagogique du Valais, formant avec celle de Fribourg ce que nous avons appelé dans le temps le sonderbund scolaire, était réunie dans l'ancien monastère des Trappistes à Gêronde. A l'assemblée assistaient le Directeur de l'instruction publique, le président du Grand Conseil, l'ancien conseiller d'Etat Charles-Louis de Bons, le poète et romancier du Valais, M. de Montheys, conseiller national, etc., etc. La société pédagogique sœur de Fribourg y était représentée par une vingtaine de délégués. Les travaux lus à la séance étaient un *Mémoire sur l'enseignement intuitif* de M. Rouiller, instituteur à

Martigny-Ville, un travail sur l'enseignement de l'orthographe de M. Bernard, professeur à Sion, *la question des cours de répétition* traitée par M. Pignat. L'abbé Chabert, directeur des écoles de Martigny-Bourg, a donné lecture aussi d'une exhortation aux instituteurs sur la direction à donner à leur enseignement.

FRIBOURG. — La société pédagogique de ce canton qui a pour sœur celle du Valais et pour organe le *Bulletin* de M. l'abbé Horner, de belle mémoire, doit se réunir dans le chef-lieu en septembre selon le précité *Bulletin*. Elle a mis à l'étude les trois questions suivantes :

I. Quel serait le programme d'un cours de répétition et la meilleure méthode à suivre ces cours ?

II. Quelles sont les parties les plus importantes de l'économie domestique ?

III. L'importance de l'instruction civique dans les écoles primaires et la manière d'utiliser avec fruit le manuel de M. Bourqui ? On exécutera deux chants : *à la Suisse, notre heureux séjour*. — *Lé Armaillis dei Colombettes*. Ces deux chants auront le grand mérite de ne pas demander beaucoup d'efforts d'exécution et d'être depuis un demi siècle au moins à la portée de toutes les voix et de toutes les oreilles. L'avis qui nous apprend ces choses est signé du nom de M. Blanc-Dupont qui fut jadis gérant de l'*Educateur*.

VAUD. *Un exemple bon à recommander*. Une communication semi-officielle du département de l'instruction publique du canton de Vaud a cru devoir faire connaître récemment un acte d'intérêt pour la chose publique que nous voudrions voir se reproduire plus fréquemment. Deux hommes bien connus dans la Suisse française par les services qu'ils ont rendus à la cause de l'instruction générale par leurs publications diverses, MM. A. Vulliet, père et G. Bridel, éditeur, viennent de faire cadeau à l'autorité supérieure vaudoise de *plusieurs centaines de volumes*, destinés à être offerts en don aux bibliothèques populaires du canton ; nous croyons même savoir que le premier de ces messieurs a donné à lui seul plus de 300 exemplaires de ses propres ouvrages. Nous nous empressons de porter de pareils faits à la connaissance du public, parce que nous ne doutons pas que bien d'autres auteurs ou éditeurs ne se sentent disposés à faire aussi de temps en temps quelque chose pour répandre aussi largement que possible les bienfaits d'une saine culture parmi toutes les classes de notre peuple. Nul ne méconnaît les immenses services que peuvent rendre les bibliothèques de campagne ; mais ce qu'on oublie, c'est que l'intérêt pour ces bibliothèques s'épuise vite, si on ne les alimente incessamment par l'introduction d'un certain nombre de livres nouveaux.

FRANCE. — Un congrès scolaire doit avoir lieu Paris en septembre, un article de fond paraîtra dans notre prochain numéro à ce sujet.

VARIÉTÉS

Linguistique et orthographe. — Sainte-Beuve, l'auteur des *Portraits littéraires*, faisant après tant d'autres celui de Charles Nodier, de Besançon, l'un des plus spirituels écrivains qu'aient eu les lettres françaises, nous conte l'anecdote suivante :

Nodier lisait dans une séance particulière de l'académie, l'article abolition du dictionnaire : « *Abolition*, substantif féminin, etc. ; prononcez *abolicion* ». Votre dernière remarque me paraît inutile, dit un académicien présent, car on sait bien que devant l'i le t a toujours le son du e. » « Mon cher confrère, ayez *picié* de mon ignorance, répond Nodier, » en appuyant sur chaque mot, et faites moi l'*amicié* de me répéter la » *moicié* de ce que vous venez de me dire ».

On juge de l'éclat de rire universel qui saisit la docte assemblée, on ajoute que l'académicien réfuté, M. de Feletz, en prit gaiement sa part.

Faut-il s'étonner que beaucoup de personnes aient tant de peine à apprendre l'orthographe française. Voici quelques-uns des nombreux exemples de ses difficultés :

Nous *portions* nos *portions*. Les *portions*, les *portions-nous*? Les poules du *couvent couvent*. Mes *fil*s ont cassé mes *fil*s. Il est de l'*est*. Cet homme est *fier*, peut-on s'y *fier*? Nous *éditions* ces belles *éditions*. Nous *relations* ces *relations* intéressantes. Nous *acceptions* ces diverses *acceptions* de mots. Nous *inspections* les *inspections* elles-mêmes. Nous *exceptions* ces *exceptions*. Je suis *content* qu'ils *content* cette histoire. Il *convient* qu'ils *convient* leurs amis. Ils ont un caractère *violent*; ils *violent* leurs promesses. Ces dames se *parent* de fleurs pour leur *parent*. Ils *expédient* leurs lettres, c'est un bon *expédient*. Nos *intentions* sont que nous *intentions* ce procès. Ils *négligent* leurs devoirs, je suis moins *négligent*. Nous *objections* beaucoup de choses contre vos *objections*. Ils *résident* à Paris chez le *résident* d'une cour étrangère. Ces cuisiniers *excellent* à faire ce mets *excellent*. Les poissons *affluent* à un *affluent* de la rivière.

NOMINATIONS

Vaud. *Brévetés en 1877.* Matthey, Albert, Chenaux s. Cully. (provisoire). — *Mutations.* Renaud, Marie, Pisy. Pernet, L.-A., Huémoz. Druey, Théophile, Champtauroz. Hoffer, Clément-François, Juriens. — *Confirmations.* Moret-Pittier, Forchex. Wehren, Céline, Cheseaux. Voruz, Cécile, Payerne. *Collèges communaux.* Rey, Gustave, instituteur pour les sciences naturelles au Collège de Vevey.

Le Rédacteur en chef: A. DAGUET.